



2025

Bulletin MUNICIPAL



LE MOT du Maire

Bonjour à toutes et tous,

Cette année comme vous l'aurez remarqué, nous avons changé la présentation de notre bulletin municipal. La raison est très simple, dorénavant les manifestations programmées sont indiquées sur le calendrier. Et puis, comme il n'est pas toujours évident de savoir si nous devons sortir notre poubelle jaune ou marron, cette fois c'est indiqué.

Vous trouverez dans ce bulletin, les projets et activités en cours. Les années passent et ne se ressemblent pas. Les idées de projets sont nombreuses, mais l'actualité financière de notre pays ne nous épargne pas. Vous l'avez probablement compris comme moi, ce sont les collectivités entre autres qui vont devoir restreindre leur budget, pourtant équilibré, puisque c'est une obligation. Si c'était le cas pour tout le monde...

En 2024, nous projetions deux chantiers, mais les subventions fondant comme neige au soleil, l'État a fait le choix pour nous. En 2025 c'est à la Bardinerie que nous

ferons les plus gros travaux. Nous aménagerons de façon sécuritaire l'arrêt de bus scolaire en y traçant des places de stationnements. L'autre projet qui consistait à aménager également des places de stationnement ordinaires et PMR dans la rue Jean Berthomieu est déjà relancé et soumis aux demandes de subvention 2025. Pourvu qu'il soit suivi.

Vous trouverez également différents articles rédigés par les associations sur leurs activités. Je rappelle au passage que ces associations sont ouvertes à toutes et tous, jeunes ou moins jeunes. Le dynamisme des associations est le reflet de l'investissement de ses membres. Venez les rejoindre. Le panel est large, il y a le Comité des Fêtes, le Club de Tennis, la Chorale Chant'Hermoy, la Gym, le Yoga, Temps Libre pour jouer aux cartes ou planter des fleurs, la pétanque et puis de façon intercommunale il y a « Une pour Quatre » qui s'occupe des activités liées aux écoles. Franchement, ceux ou celles qui ne se sont pas encore

investis dans la vie de notre village n'ont pas d'excuse ;) Renseignez-vous à la mairie ou dans ce bulletin.

Vous trouverez également un article très important sur l'arrivée d'une ostéopathe au cabinet de santé de la Selle-en-Hermoy, M^{me} Ishikawa Madoka, à qui je souhaite la bienvenue.

Allez, bonne lecture...

LAURENT RABILLON
MAIRE DE LA SELLE EN HERMOY



Janvier 2025



Notes : _____

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
30 REVEILLON	31 REVEILLON	1 JOUR DE L'AN	2	3	4	5
6	7	8 	9	10	11	12
13	14	15 	16	17	18	19
20	21	22 	23	24	25	26
27	28	29 	30	31	1	2

LA MAIRIE

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Laurent RABILLON, Maire
- Danielle DROUAULT, 1^{ère} adjointe
- Lionel LEFEVRE, 2^{ème} adjoint
- Patrick HARRY, 3^{ème} adjoint
- Conseillers : Laurence ALLIOT, Eric BOSSARD, Jean-Louis BOURILLON, Nicole GARNIER, Céline JEAUNEAU, Patrick LACROIX, Laëtitia MAHIEU, Jean-Luc PLASSARD, Jean-Luc POULET, Sonia OGINSKI, Vincent VANDAELE.

LE PERSONNEL COMMUNAL

- Catherine LE BEC-LESAGE, adjointe administrative
- Cyril BOUTRON, adjoint des services techniques
- Françoise GAILLARD, adjointe des services techniques (école)
- Christine MINVIELLE, adjointe des services techniques (Mairie)
- Marisa RODRIGUES COSTA, adjointe des services techniques (Maison des Associations)

RÉPAR'CAFÉ DE LA VALLÉE DE L'OUANNE

« On ne jette plus ! On répare ensemble ! »

Des experts bénévoles, qui ont une compétence et une connaissance de la réparation dans toutes sortes de domaines, sont présents dans le Répar'Café.

Ils réparent des objets du quotidien : tout ce qui est en panne et tient dans vos bras !

Venus le 13 janvier et le 14 décembre 2024, ils reviennent samedi 8 février et samedi 10 mai 2025.

Ils s'installent « comme d'habitude » à la Maison des Associations, de 9h30 à 12h30 MAIS pensez aux bénévoles et n'arrivez pas après 11h45 !

AGENDA
Repar-Café 8 Février



LES TARIFS COMMUNAUX

Taux en vigueur au 1^{er} janvier 2025, susceptibles d'être révisés en 2025.

MAISON DES ASSOCIATIONS

TARIFS	ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE	RÉSIDENTS	HORS COMMUNE
VIN D'HONNEUR (4H MAXIMUM)	-	80 €	130 €
JOURNÉE	-	150 €	250 €
WEEK-END	-	200 €	350 €
OPTION VAISSELLE	45 €	45 €	45 €

REPAS CANTINE SCOLAIRE

- Enfants : 4.15 €
- Adultes : 4.80 €

CIMETIÈRE

- Cinquantenaire : 200 €
- Trentenaire ou trentenaire pour crémation : 100 €
- Temporaire : 50 €
- Case de columbarium trentenaire : 600 €
- Case de columbarium cinquantenaire : 900 €

TAXES DIRECTES LOCALES (suivant réforme, intégrant la taxe départementale)

- Foncier « bâti » : 34,83 %
- Foncier « non-bâti » : 47,94 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 11,46 %
- Taxe d'aménagement (sur les constructions) : 4 %

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- Frais de raccordement : participation à l'assainissement collectif (PAC) de 2 000 € + frais liés au raccordement.
- Taxe au m³ d'eau consommé : 3.00 €/m³ + redevance de modernisation des réseaux de collecte (taxe reversée à l'Agence de l'Eau Seine Normandie) : 0.185 €/m³

Février 2025



Notes : _____

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8 RÉPAR'CAFÉ MAISON DES ASSOCIATIONS 9H	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	1	2



DÉCHETS RECYCLABLES



TRI SÉLECTIF



- Sortir la poubelle la veille au soir
- Pas de déchets à côté de mon bac
- Dans mon bac, je dépose mes déchets en vrac.
- Une fois vide, je rentre mon bac
- Je suis responsable de l'entretien de mon bac, je le nettoie



- Pas de déchets à côté
- Je dépose mes déchets en vrac

AGENDA

Matinée Citoyenne 1^{er} Mars

► Samedi 1^{er} mars 2025 - 9h
Maison des Associations

Pour une bonne organisation, il est souhaitable de vous inscrire préalablement en Mairie au 02 38 92 10 04 ou auprès de Laurent RABILLON au 06 09 81 45 30.

N'oubliez pas vos gants, un gilet fluorescent et pinces de ramassage si vous en avez.



Repas des Aînés 30 Mars



Les Aînés ayant fait le choix du repas se retrouveront le 30 mars 2025

En 2024 : quelques photos du repas animé par l'association DoMusic et préparé par la boucherie/traiteur de Douchy-Montcorbon, avec la participation de nos Elus : notre député M. Thomas MÉNAGÉ, nos Conseillers Départementaux, M^{me} Corinne MELZASSARD-FONTE et Frédéric NÉRAUD.



Ce fut un moment convivial, où chaque convive a pu se régaler de la paëlla, chanter, danser et pour certains, prendre le micro !

Mars 2025



Notes : _____

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
24	25	26	27	28	1 MATINÉE CITOYENNE 1 ^{er} MARS MAISON DES ASSOCIATIONS	2 LOTO ÉCOLE À CHUELLES
3	4	5 	6	7	8	9
10	11	12 	13	14	15	16
17	18	19 	20	21	22	23 CARNAVAL ASSOCIATION ÉCOLE
24	25	26 	27	28	29	30 REPAS DES AÎNÉS
31	1	2	3	4	5	6

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avril 2021

De 15 avril jusqu'au 30 juin, durant la période de reproduction et la saison des naissances, les promeneurs et leurs animaux de compagnie peuvent perturber la faune sauvage en forêt. L'agence ONF Val de Loire rappelle quelques règles simples pour permettre à tous de contribuer à la préservation des espèces dans ces milieux naturels.



LES CHIENS PEUVENT PERTURBER ET METTRE EN DANGER LES ESPÈCES SAUVAGES
Du 15/04 au 30/06, obligation de les tenir en laisse en dehors des allées forestières et sentiers



Au quotidien, les forestiers veillent à l'entretien, au développement et au renouvellement des forêts publiques. Leur gestion durable permet de concilier trois objectifs indissociables : répondre aux besoins des Hommes grâce à la production et à la récolte de bois, préserver l'environnement et accueillir le public.

Pour concilier accueil du public et préservation de la biodiversité, l'ONF installe notamment des panneaux d'information et mène des campagnes de sensibilisation (déchets en forêt, chiens en laisse, etc.).

Durant la période sensible des naissances, de mi-avril à fin juin, les chiens peuvent représenter un risque plus important pour les animaux sauvages. Leur instinct peut les pousser à déranger ou blesser les jeunes, malgré l'attention de leurs propriétaires. C'est pourquoi la loi impose des restrictions avec l'arrêté du 16 mars 1955. Le non-respect de ces règles donne lieu à verbalisation.

- Maintenez vos animaux de compagnie à moins de 100 mètres de vous et sous votre contrôle direct.
- Gardez-les en systématiquement en laisse en dehors des allées forestières et des sentiers.

En cas de non-respect de l'arrêté ministériel imposant le maintien des chiens en laisse du 15 avril au 30 juin, le contrevenant encourt une amende pouvant aller jusqu'à 750 euros.
Des interdictions spécifiques peuvent également exister localement ou dans les espèces protégées (parcs nationaux, réserves naturelles, réserves biologiques, etc.).

Pour connaître toutes les bonnes pratiques en forêts domaniales :
[Charte du promeneur "J'agis pour la forêt" \(onf.fr\)](#)

Rappel des règles de bonne conduite

Je respecte mes voisins, je respecte ma campagne.



La Selle en Hermy

Je peux faire du bruit :

... mais pas trop !

Du lundi au vendredi de :
De 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Le samedi de :

De 9h à 12h et de 15h à 19h

Le dimanche de :

De 10h à 12h. Et si je ne

tonds pas le dimanche et les jours fériés, c'est encore bien mieux.

Une tondeuse s'entend à plus de 300m. Et si elle est un peu usée, elle s'entend à plus d'un kilomètre.



Les trottoirs et les fossés :

Je suis tenu d'entretenir au droit de ma façade, les bas-côtés, les fossés et les busages, sur une largeur égale à celle du trottoir ou de la banquette.

En hiver, je suis également tenu de dégager la neige et le verglas au droit de ma façade.



Stationnement gênant :

Quand je dépose mes enfants à l'école, quand j'attends le bus scolaire aux différents arrêts de la commune, quand je vais acheter du pain, ... même si je ne reste que quelques instants, je me gare correctement.



Les colonnes de tri sélectif :

"Les colonnes de tri sont nos amies. Les salir est interdit".

Aujourd'hui les amendes sont de 135€ pour les dépôts sauvages. Demain, grâce à la loi #antigaspillage, elles passeront à 1500€ et les véhicules des auteurs seront immobilisés.



Les feux :



Les feux dit de plein air sont interdits par arrêté préfectoral. Il peut vous en coûter jusqu'à 450€.

Des déchetteries sont à votre disposition, ou encore, vous pouvez faire du compost pour votre jardin.

La vitesse sur nos routes :

Dans mon village il y a des habitants, une école et des commerces. Alors je roule doucement.



Les végétaux & taille de haies

Si j'ai une haie, je dois veiller à ce qu'elle ne déborde pas sur le domaine public, qu'elle ne dépasse pas une hauteur de deux mètres et qu'elle n'empiète pas chez mon voisin.

Il en est de même pour les arbres. Et surtout je fais attention que les branches ne touchent pas les lignes téléphoniques et électriques.

Je peux me renseigner sur les exigences ENEDIS



Les animaux :

Selon l'article R1336-5 du Code de la Santé publique, les aboiements de nos chers toutous peuvent nuire à la tranquillité du voisinage. Alors je fais attention.



Quand je le promène aux abords des habitations ou sur un trottoir, je ramasse les déjections et je les mets à la poubelle chez moi.

Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie doivent être impérativement déclarés en mairie. Le non respect des obligations de leur propriétaire peut entraîner des amendes allant de 150€ à 15 000€.



Il est aussi important que chacun de nous fasse appel sinon à son civisme, au moins à sa courtoisie, afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles.

Avril 2025



Notes : _____

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
31	1	2	3	4 CONCERT CHORALE ÉGLISE	5	6 DÉCOUVERTE DU PICKLEBALL TENNIS
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20 PÂQUES
21 LUNDI DE PÂQUES	22	23	24	25	26	27
28	29	30	1	2	3	4

AGE-CLIC



Près de chez vous, AGÉ-CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) est implanté depuis plus de 20 ans sur le Giennois et intervient auprès des personnes âgées de plus de 60 ans.

QU'EST-CE QU'UN CLIC ?

C'est un service de proximité qui :

- ▶ accueille, informe, et oriente les personnes âgées, les familles, les aidants, les professionnels... sur les aides et dispositifs existants pour le maintien à domicile des personnes âgées,
- ▶ évalue les besoins à domicile dans le cadre de mandatement de certaines caisses de retraite et propose des plans d'aide,
- ▶ organise des réunions de coordination avec les professionnels locaux.

OÙ INTERVIENT LE CLIC ?

Nous pouvons vous renseigner sur les différents dispositifs existants et vous orienter vers les organismes compétents pour :

- ▶ les aides pour rester à son domicile (aide à domicile, téléassistance, portage de repas, aménagement du logement...),
- ▶ la perte d'autonomie (aide humaine, soins à domicile...),
- ▶ les hébergements temporaires / permanents (les EHPAD, résidences autonomie...)
- ▶ les solutions de répit pour les aidants et les lieux ressources....

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À DES ACTIONS ?

Le CLIC met en place et coordonne les actions collectives sur son territoire d'intervention. Tout au long de l'année, le CLIC vous propose des actions collectives telles que des conférences, des ateliers Yoga, numériques, intergénérationnels, bien-être, aidants...vous pouvez consulter les actions collectives proposées en Région Centre Val de Loire en allant sur le site www.pourbienvieillir.fr ou sur le site Facebook de l'association AGÉ-CLIC GIEN. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR ADHÉRENT ?

Pour devenir adhérent à AGE-CLIC, une cotisation annuelle de 15 € est demandée, ce qui vous permettra d'être informé personnellement et régulièrement des actions collectives et des actualités sur les différents dispositifs d'aides.

OÙ NOUS TROUVER ? NOUS CONTACTER ?

Nous sommes situés au

▶ 5, rue des Cigognes
45500 GIEN

Nous vous y recevons uniquement sur RDV.

Nous sommes joignables au

▶ 02.38.38.37.51 ou par mail à
▶ clicdugiennois@wanadoo.fr



AGENDA Commémoration du 8 Mai



Mai 2025



Notes : _____

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
28	29	30	1 FÊTE DU TRAVAIL	2	3	4
5	6	7	8 VICTOIRE 1945 COMMÉMORATION 8 MAI 1945 11H PLACE DE L'ÉGLISE 	9	10 RÉPAR'CAFÉ MAISON DES ASSOCIATIONS 9H	11
12	13	14	15 	16	17 GRAND JEU WEEKEND ÉCOLE À ST-FIRMIN-DES-BOIS	18
19	20	21	22 	23	24	25
26	27	28	29 ASCENSION 	30	31	1

ASSOCIATION 1 POUR 4



L'association Une pour 4 est l'association de parents d'élèves du regroupement scolaire de Chuelles, Saint-Firmin-des-Bois et la Selle-en-Hermoy.

• Les membres du bureau de l'association sont :

- ▶ Présidente : M^{me} LACOMBLED Magali
- ▶ Trésorière : M^{me} VAN LAETHEM Mélanie
- ▶ Trésorière adjointe : M^{me} PONCE DE LEON Émeline
- ▶ Secrétaire : M^{me} BAUDOIN Mélanie
- ▶ Secrétaire adjointe : M^{me} QUIRIER Émeline

QUELQUES DATES :

- **Jeudi 31 octobre 2024** : Halloween à La Selle enHermoy avec projection du film disney « Coco » en partenariat avec le Vox
- **Dimanche 24 novembre 2024** : vide chambre à la salle de Saint Firmin des Bois.
- Vente de chocolats pour préparer Noël
- **Marché de Noël de Chuelles le 8 décembre 2024**
- Vente de madeleine Bijou
- **Samedi 1 mars 2025** : vide ta chambre de printemps
- **Dimanche 2 mars 2025** : Loto à la salle de Chuelles.
- Vente de chocolats personnalisés pour Pâques
- **Dimanche 23 mars 2025** : carnaval à La Selle en Hermoy
- **Les 17 et 18 mai 2025** : grand week-end jeu surprise pour les niveaux du CE1 au CM2 à St Firmin des bois
- **Dimanche 22 juin 2025** : la fête des écoles à Saint Firmin des Bois



L'ÉCOLE

Notre petite école accueille cette année encore 3 classes et 57 élèves répartis dans un CP/CE1, CE1/CE2 et un CE2.

Cette année scolaire est placée sous le signe de la musique et plus précisément le Vivre Ensemble à travers la musique. Une chorale va être mise en place, différentes œuvres seront étudiées, œuvres qui nous permettront d'aborder des thèmes d'Education Morale et Civique notamment. Nous espérons également faire découvrir aux élèves un spectacle musical de qualité courant 2025.



Juin 2025



Notes : _____

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4 	5	6	7	8 PENTECÔTE
9 LUNDI DE PENTECÔTE	10	11 	12	13	14	15
16	17	18 	19	20	21	22 KERMESE DE L'ÉCOLE À ST-FIRMIN-DES-BOIS
23	24	25 	26	27	28	29 TOURNOI MULTI-SPORTS TENNIS
30	1	2	3	4	5	6

ASSOCIATION EPONA

L'association EPONA a été créée le 2 février 1996, à l'initiative d'un groupe de passionnés du Patrimoine. Elle a pour objet de rechercher, découvrir, étudier et transmettre l'histoire du Patrimoine et des Traditions - contemporain, biens matériels et immatériels, en lien avec les caractéristiques spécifiques du territoire de l'intercommunalité, la Communauté de communes de la Cléry, du Betz, et de l'Ouanne - 3CBO, et du Gâtinais est.

De sensibiliser et d'intéresser le public à ce sujet : en diffusant connaissances et sources documentaires ; en participant à toutes activités qui relèvent de la recherche, de la connaissance, notamment patrimoniale.

L'association contribue ainsi à l'image et à l'identité du territoire au profit de la collectivité, de ses habitants, ses institutions, ses visiteurs et tout autre partenaire. L'adhésion à l'association EPONA est annuelle, de janvier à décembre. Elle comprend la livraison de 2 bulletins semestriels. En cas d'adhésion au cours du second semestre, le bulletin du 1er semestre ou l'un des années précédentes est remis selon le choix du(de la) nouvel(le) adhérent(e).

L'adhésion donne droit aux manifestations organisées par EPONA, ou soutenues par l'association.

COTISATION ANNUELLE, SELON SA NATURE

- ▶ Adhésion : 20 €
- ▶ Etudiant(e) : 10 €
- ▶ Membre bienfaiteur(trice) : 30 € et plus

Contact : contact@epona-gatinais.fr

Courrier postal : Association EPONA, Mairie, 2 avenue de la Gare 45220 TRIGUERES

Site : <https://epona-gatinais.fr>



COMPOSITION DU BUREAU

- ▶ **Président :** Roland VONNET
- ▶ **Secrétaire :** Sylvette WONG
- ▶ **Trésorière :** Marie-Claude SIEGEMUND

MAISON COMMUNALE DE SANTÉ

Quelques mots sur notre cabinet de santé, qui pour le coup respire la bonne santé. Nous avons accueilli durant une année, une jeune kinésithérapeute, qui aura souhaité rapidement suivre un autre chemin. Nous lui souhaitons bon vent. Notre kiné favori, Thierry, quant à lui, se donne à fond pour la Selle en Hermoy et a pour projet d'ouvrir un autre cabinet sur Château-Renard. Rassurez-vous, il n'a pas l'intention de nous quitter.

Dans l'équipe de santé, nous avons toujours Julie, notre infirmière, qui rayonne sur la commune avec ses collègues pour que nous soyons aux petits soins.

Et puis, désormais, c'est une ostéopathe, Mme Madoka, qui en ce début d'année 2025 vient renforcer l'équipe des blouses blanches de la Selle en Hermoy.

N'hésitez pas à les solliciter.

MOT DU PRÉSIDENT DE LA 3CBO

2024 : Une année charnière, mais le meilleur reste à venir et à construire !

Une année d'efforts partagés

2024 a marqué une étape importante pour notre communauté de communes. Ensemble, élus et agents des services ont porté de nombreux projets pour rendre notre territoire plus accueillant et dynamique. Les avancées concernent des domaines clés tels que le développement économique, la santé, l'environnement, le sport, et bien d'autres encore. Nous pouvons être fiers de ce qui a été accompli, tout en gardant à l'esprit les défis qui restent à relever pour garantir un avenir prospère et harmonieux.

DES RÉALISATIONS CONCRÈTES

Des travaux importants de voirie ont été réalisés cette année, comme ceux de la ZA Luteau I et du Pont de Pierre, améliorant l'accessibilité et la fluidité des déplacements pour les particuliers et les professionnels. À Courtenay, le projet

innovant de La Ruche Éco redonne vie à un ancien supermarché. Ce futur lieu emblématique ouvert à toutes et tous réunira des commerces, des espaces de travail et des événements dès 2025, contribuant à redynamiser l'économie locale et à favoriser les échanges.

GESTION DES DÉCHETS NOUVELLES INITIATIVES

Deux nouvelles communes bénéficient désormais de la collecte en porte-à-porte, une étape vers une meilleure gestion des déchets sur tout le territoire. Mais notre objectif à long terme repose sur l'Écopôle, un projet phare qui verra le jour en 2027. Ce centre moderne, combinant tri et recyclage, répondra aux enjeux techniques et environnementaux tout en remplaçant nos déchèteries vieillissantes. Il incarne notre ambition d'un territoire plus propre et plus durable pour tous.

Soutien au commerce local et à la culture À Château-Renard, la Maison du Manège a donné un nouvel élan au commerce

avec sa boutique éphémère, où plus de 50 artisans et commerçants ont proposé leurs créations. Les projets culturels tels que « Ici Coule la Cléry », qui a mobilisé nos jeunes autour de la photographie et du patrimoine local, ont enrichi notre offre culturelle et renforcé notre identité collective. Le PACT, Projet Artistique et Culturel de Territoire soutenu par la Région, a permis d'organiser une saison riche en spectacles et en animations sur tout le territoire.

SPORTS ET LOISIRS POUR TOUS

Malgré la fermeture temporaire de la piscine intercommunale à Château-Renard pour d'importants travaux, nos initiatives sportives continuent de prospérer. Les stages multisports, le 3CBO'lympique ou encore les transports gratuits vers la piscine de Châlette-sur-Loing démontrent notre engagement à offrir des loisirs accessibles à tous. Les clubs locaux et les événements comme « La 3CBO fête les JO » ont également contribué à fédérer nos habitants autour du sport lors de cette année olympique.

ENVIRONNEMENT ET INNOVATION NOS ACTIONS

Cette année, notre communauté a obtenu le label « Territoire Engagé Transition Écologique », une reconnaissance de nos efforts pour promouvoir l'économie circulaire et réduire notre impact environnemental. Nous poursuivons cette transition avec ambition, en intégrant ces enjeux dans tous nos projets. La refonte de notre site web en 2024, plus accessible et écoresponsable, illustre aussi notre volonté d'innover pour mieux vous servir tout en respectant l'environnement.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET EMPLOI

En octobre, deux initiatives ont remporté un vif succès. Le Forum « Santé et Bien-être au Travail », organisé sur trois communes, a permis d'explorer des solutions pour améliorer la qualité de vie professionnelle. Par ailleurs, le Forum Emploi du Gâtinais, fruit d'une collaboration intercommunale, a attiré de nombreuses entreprises et des demandeurs d'emploi. Ces actions démontrent

notre implication dans le soutien à l'emploi et à la santé sur notre territoire.

PROJETS À VENIR ET NOUVELLES PERSPECTIVES

2025 et les années suivantes seront marquées par des projets structurants. La prise de compétence sur l'eau potable et l'assainissement collectif dès 2026 renforcera notre capacité à gérer ces enjeux essentiels. Par ailleurs, la construction d'un nouveau siège social à Chuelles offrira une centralité et une proximité accrue, facilitant vos démarches. Ces projets témoignent de notre volonté de toujours mieux vous servir.

DES SERVICES MOBILISÉS AU QUOTIDIEN

Derrière ces grands projets, il y a les femmes et les hommes des services de la 3CBO : urbanisme, assainissement, administration générale, finances... Ils travaillent chaque jour pour maintenir le bon fonctionnement de notre territoire. Nous leur exprimons toute notre reconnaissance pour leur dévouement au service des habitants.

ENSEMBLE POUR UN AVENIR SOLIDAIRE

Alors que nous avançons vers 2025, je tiens à vous adresser mes vœux les plus chaleureux. Que cette nouvelle année vous apporte bonheur, réussite et santé. Continuons à bâtir ensemble une communauté de communes solidaire et dynamique, unie par la volonté de construire un avenir meilleur pour l'ensemble des habitants de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne.

VOTRE PRÉSIDENT, CHRISTOPHE BETHOUL

Merci d'avoir pris le temps de lire le résumé du Mot du Président. Pour accéder à la version originale, il vous suffit de scanner le QR code ci-contre avec l'application photo de votre téléphone.



AGENDA Vide-Greniers 13 Juillet



Juillet 2025



Notes : _____

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
30	1	2	3	4	5	6
						
7	8	9	10	11	12	13 VIDE-GRENIERS
						
14 FÊTE NATIONALE	15	16	17	18	19	20
						
21	22	23	24	25	26	27
						
28	29	30	31	1	2	3
						

Août 2025



Notes : _____

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6 	7	8	9	10
11	12	13 	14	15 ASSOMPTION	16	17
18	19	20 	21	22	23	24
25	26	27 	28	29	30	31

SYNDICAT D'INTÉRÊT SCOLAIRE DE CHUELLES, LA SELLE EN HERMOY, SAINT FIRMIN DES BOIS

Le SIIS créé en 1983 pour sauvegarder nos petites écoles, a développé au cours des années de nouvelles compétences telles que les garderies périscolaires.

Le Comité Syndical qui le gouverne est composé d'élus de chaque commune (12 au total).
 Chuelles : Rolland VONNET (adjoint), Martine DIEUDONNE DE CARFORT, Marie-Charlotte VERHULST, Cédric HARRY, Isabelle ROSSE. LA SELLE EN HERMOY : Laurent RABILLON (maire), Dany DROUVAULT, Sonia OGINSKI, Laëtitia MAHIEU. Saint Firmin des Bois : Francine DE WILDE (maire), Christine REMENANT, Alexa JOUHANNAU.

Le SIIS gère les dépenses nécessaires au fonctionnement des 3 écoles et des 2 garderies périscolaires, goûters des enfants, frais de personnel, achat de fournitures scolaires, piscine communautaire (en travaux actuellement). Ces dépenses sont financées par les participations des 3 communes et les recettes de la garderie.

Accueil des enfants en cas de grève des enseignants : le SIIS accueille les enfants des parents qui n'ont pas la possibilité de les garder.

En cas de grève de l'accompagnatrice du car, nous conseillons fortement aux parents de ne pas mettre leur enfant dans le car. Si vous le mettez dans le car, vous engagez votre responsabilité. Le chauffeur n'étant pas en mesure de surveiller les enfants, les déposer aux différents points de descente et assurer la conduite du car.

COORDONNÉES

14 rue des Ecoles – CHUELLES
 (au-dessus du bâtiment de l'école primaire)

► Présidente
 Martine DIEUDONNÉ DE CARFORT

► Secrétaire
 Sandrine NOAILLE

► Bureau
 Ouvert mardi et jeudi de 13h30 à 17h30
 Tél : 02 38 94 29 50

► Courriel
sirisdechuelles@wanadoo.fr

► Garderies
 • La Selle en Hermoy : 02 38 92 17 08
 • Chuelles : 02 38 94 20 93

Garderies périscolaires de la Selle en Hermoy et Chuelles
 Elles fonctionnent les jours d'école encadrées à La Selle en Hermoy par Nadine (responsable) et Emilie. A Chuelles par Mélanie (responsable), Corinne, Charlotte et Marlène.

La surveillance dans le car est assurée par Corinne, Charlotte et Marlène.

Les chèques CESU sont acceptés en règlement des factures.
 Le prélèvement est mis en place depuis janvier 2024. Pour les parents qui le souhaitent, joindre un RIB au SIIS.

Tarifs au 01/10/2023 :

Matin • A partir de 7h00 (La Selle en Hermoy) • A partir de 7h30 (Chuelles)	3.00 €
Matin : à partir de 8h00	1.40 €
Matin : 0h30 maximum	1.10 €
Soir : Jusqu'à 17h30 (avec goûter)	1.90€
Soir : jusqu'à 19h00 (avec goûter)	3.00 €
Soir : 0h30 maximum	1.40 €

Effectifs scolaires 2024/2025 211 enfants

ÉCOLES	CLASSES	CONTACT
CHUELLES	PS/MS : Madame HENNEBIQUE (directrice) Mme TREMBLAY (ASEM : Charlotte GAZENGEL) : 28 enfants PS/GS : Madame HUBERT (ASEM : Aurélie VAN LIERDE) : 25 enfants MS/GS : Madame SELLIER (ASEM : Nathalie BEAUCHET) : 25 enfants CP : Madame DELABARRE : 23 enfants (ASEM : Charlotte GAZENGEL, Marlène MEUNIER, Sylvie MOCKEL)	Mme Virginie HENNEBIQUE, directrice Tel : 02 38 94 20 93 (bât matern.) 02 38 94 20 90 (bât primaire)
LA SELLE EN HERMOY	CP/CE1 : Madame DEFAY (directrice) : 18 enfants CE1/CE2 : Madame GOJARD : 20 enfants CE2 : Madame GAUTHIER Océane : 21 enfants	Mme DEFAY, directrice Tel : 02 38 92 00 41
SAINT FIRMIN DES BOIS	CM1 : Monsieur BOUCHARD (faisant fonction de directeur) : 24 élèves CM2 : Madame BERTRAND : 27 enfants	Mr BOUCHARD, Tel : 02 38 95 31 89

Septembre 2025



Notes : _____

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1	2	3 	4	5	6	7
8	9	10 	11	12	13	14
15	16	17 	18	19	20	21
22	23	24 	25	26	27	28
29	30	1	2	3	4	5

TENNIS CLUB DE L'HERMOY



Pour la saison 2023/2024, le club comptait 30 adhérents : 23 licenciés FFT dont 3 jeunes. Les 7 adhérents restants sont des joueurs qui ne font pas de compétition et qui profitent du terrain pour le loisir.

HORAIRE & LIEUX DES ENTRAÎNEMENTS

	HORAIRE	LIEUX
FEMMES	Mercredi de 19h à 20h	Terrain couvert de Montargis
HOMMES	Mardi de 20h à 22h Vendredi de 17h à 18h30	Gymnase Château-Renard

RÉSULTATS INDIVIDUELS ET EN ÉQUIPE SUR LES DIFFÉRENTES COMPÉTITIONS OFFICIELLES :

	DIVISION	CHAMPIONNET HIVER	CHAMPIONNAT ÉTÉ
ÉQUIPE & HOMME	D3/D3	2 ^{ème} sur 6	1 ^{er} sur 6
ÉQUIPE 2 HOMME	D5/D5	6 ^{ème} sur 6	1 ^{er} sur 6
ÉQUIPE 1 FEMME	D4/D3	3 ^{ème} sur 6	4 ^{ème} sur 6
ÉQUIPE +35 ANS HOMME	D2	3 ^{ème} sur 6	
ÉQUIPE +45 ANS HOMME	D2	5 ^{ème} sur 6	
ÉQUIPE +35 ANS FEMME	D2	5 ^{ème} sur 6	



Pour l'année 2024, les licenciés du club ont surtout été très performants dans les tournois :

Karine Lebret et Carole Fromonot ont gagné le tournoi de double féminin de Montargis (cf photos) et elles étaient en finale de Charny. Kris et Karine Lebret étaient en finale du tournoi de double mixte de Montargis face à une autre paire du club, Yves et Carole Fromonot qui gagnent le tournoi (cf photos)

Yves et Carole ont également été en finale des tournois de Charny et Courtenay.

En double homme, Axel et Yves Fromonot ont fait la finale de Courtenay.

En Simple, Axel est finaliste du TMC 4^{ème} série de Montargis et Karine est finaliste du tournoi féminin de Montargis.

FÉLICITATIONS à tous nos joueurs et joueuses pour leurs belles prestations.

ÉVÈNEMENTS ET REMERCIEMENTS 2024 :

- **6 avril 2024** : soirée du club à la salle des associations de la Selle en Hermoy : repas + soirée jeux de société.

- **8 juin 2024** : Fête du Tennis, sous forme de tournoi multisport.

- Le club remercie la mairie et le comité des fêtes pour leurs soutiens.

- Le club remercie également tous ses partenaires, qui répondent présents tous les ans, pour donner des lots ou faire des dons.

- Pour cette nouvelle année nous cherchons des nouveaux sponsors. Donc si en tant qu'entreprise locale ou en tant que particulier, vous avez envie de nous aider, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter les personnes suivantes par téléphone :

► **Mickaël Gouache** : 06.88.76.75.04

► **Yves Fromonot** : 06.72.51.55.68

BONNE ANNEE 2025 à TOUS !! Et même si la saison a commencé... n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Octobre 2025



Notes : _____

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
29	30	1 	2	3	4	5
6	7	8 	9	10	11	12
13	14	15 	16	17	18	19
20	21	22 	23	24	25	26
27	28	29 	30	31	1	2

TEMPS LIBRE

Ne tournez plus en rond, cessez de regarder l'heure toutes les cinq minutes, ne passez plus votre temps à pester contre la radio ou la télé, ne vous gavez plus de tous les conseils plus ou moins utiles lus sur Internet que vous oublierez dans DIX minutes.

Rencontrez des personnes connues ou inconnues, pour cela il est un remède qui ne coûte rien à la « Sécu » : TEMPS LIBRE

Tous les mardis de 14h à 17h, à la Maison des Associations, nous jouons aux cartes, au scrabble, au rummikub, etc. et en plus, un petit gâteau et un petit verre viennent clore l'après-midi dans la rigolade.

Et si vous n'avez pas deux mains gauches, vous pourrez participer à la décoration du village pour les fêtes de fin d'année, vous pourrez également participer au fleurissement du village : plantations, arrosages, etc.



Alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre !

CONTACTS :

► **Jean-Luc** : 06 80 46 62 32

PANNEAU POCKET



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET
POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle



- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.
- 3 PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le ❤️ à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passer cette étape".
© PanneauPocket

RECENSEMENT

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

JDC
OBJECTIF CITOYEN
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
ET DES ANCIENS COMBATTANTS
SGA
Service Général des Anciens Combattants
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

www.defense.gouv.fr/jdc

AGENDA

Commemoration 11 Novembre



Marché de Noël 23 Novembre



Novembre 2025



Notes : _____

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
27	28	29	30	31	1 TOUSSAINT	2
3	4	5 	6	7	8	9
10	11 ARMISTICE 1918 COMMÉMORATION 11 NOVEMBRE 1918 11H PLACE DE L'ÉGLISE	12	13 	14	15	16
17	18	19 	20	21	22	23 MARCHÉ DE NOËL
24	25	26 	27	28	29	30

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL DES AÎNÉS ET DES PETITS

La distribution des colis et cartes de vœux (réalisées par les enfants de l'école) a eu lieu le samedi 7 décembre et le mercredi 11 décembre 2024 à la Maison des Associations.

En même temps, des bons d'achat à utiliser dans les rayons puériculture et jouets ont été offerts aux parents des enfants de moins de 3 ans (nés en 2022, 2023, 2024).



FRANCE SERVICES



France services : le service public au cœur des territoires. Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques.

Vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions immédiates. Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.

Dans toutes les France Services :



ESPACE FRANCE SERVICES

Place du Château
45220 CHÂTEAU-RENARD
(dans les bureaux de LA POSTE)



ADAPAGE

Aide et accompagnement à domicile de l'Est du Loiret.

278 route de Gy-Les-Nonains
45220 CHÂTEAU-RENARD

Nombre de personnes du 01/01/2024 au 30/09/2024	AIDE À LA PERSONNE ET TRANSPORT	PORTAGE REPAS	TÉLÉ-ASSISTANCE
CHÂTEAU-RENARD	73	17	13
CHUELLES	28	8	4
DOUCHY-MONTCORBON	32	12	7
GY-LES-NONAINS	18	8	8
LA-SELLE-EN-HERMOY	20	10	4
MELLEROY	14	3	3
ST-FIRMIN-DES-BOIS	11	4	2
ST-GERMAIN-DES-PRÉS	48	2	5
TRIGUÈRES	35	8	6
SECTEUR LIMITROPHE	19	0	1

• LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE • AIDE À LA PERSONNE
VÉHICULE AMÉNAGÉ POUR TRANSPORTER DES PERSONNES À
MOBILITÉ RÉDUITE • MATÉRIEL DE TÉLÉ-ASSISTANCE

- Crédit d'impôt de 50 % des dépenses effectuées dans le cadre de la loi de finances pour les personnes non imposables sur le revenu.
- Déduction d'impôt de 50 % des dépenses effectuées dans le cadre de la loi de finances pour les personnes imposables sur le revenu.

Vous avez 75 ans et plus ?

Votre caisse de retraite complémentaire agirc arcco vous propose des chèques sortir plus pour financer vos déplacements avec notre service de transport accompagné.

CONTACTEZ ADAPAGE
POUR OBTENIR
PLUS D'INFORMATIONS !

Tél : 02 38 95 38 92

Courriel : adapagechateau-renard@orange.fr

Site internet : www.adapage.fr

Décembre 2025



Notes : _____

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25 NOËL	26	27	28
29	30	31	1 JOUR DE L'AN	2	3	4

COORDONNÉES DES ASSOCIATIONS COMMUNALES

ASSOCIATIONS	PRÉSIDENT/ REPRÉSENTANT	TÉLÉPHONE	ACTIVITÉS
SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE	Pascal LEPAGE	02 38 94 25 42	Chasse sur la commune
COMITÉ DES FÊTES LA SELLE EN HERMOY / THORAILLES	Lionel LEFEVRE	06 20 23 08 65	Fêtes, vide-greniers...
TENNIS CLUB	Pascal ROUSSELEAU	02 38 87 35 80	Tennis
TEMPS LIBRE	Jean-Luc POULET	02 38 92 10 09	Décorations et embellissement du village, jeux...

CHORALE CHANT'HERMOY

La chorale Chant'Hermoy compte une trentaine de choristes, notre cheffe de chœur, Chantal Lambertson et notre pianiste Muriel Tassiers. Elle regroupe, dans la bonne humeur, tous ceux qui aiment chanter...

Nous commençons un nouveau programme et nous invitons tous ceux qui le souhaitent à venir nous rejoindre. Il n'est pas nécessaire de connaître la musique. Seul le désir de chanter nous anime. L'inscription à la chorale est de 5euros par personne et par an. Les partitions sont prêtées aux choristes moyennant un chèque de caution.

Les répétitions se déroulent les mardis de 20h30 à 22h à la maison des associations.

Renseignements : 0238929840

En 2024, nous avons effectué deux concerts au mois de juin en l'église de la Selle en Hermoy. Un public nombreux est venu nous écouter et nous applaudir longuement.

En 2025, la chorale fêtera ses 45 ans d'existence. Il n'y aura pas de concert mais nous participerons avec la chorale de Courtenay à une soirée, au profit de l'association Rétina, le vendredi 21 mars 2025, en l'église de la Selle en Hermoy.

- ▶ Chantal Lambertson, cheffe de Chœur
- ▶ Jean-Paul Cœur, président



COMITÉ DES FÊTES

(Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901)

LA SELLE EN HERMOY - THORAILLES

Maison des Associations
45210 La SELLE en HERMOY

Tél. : 06 20 23 08 65

Courriel : comitedesfetes.lsht45@gmail.com



MANIFESTATIONS 2024

• **26 Mai** : dimanche à la ferme. Organisé chez M. Plassard Jean Luc éleveur nous avons eu de la chance avec le temps. Malgré la fête des Mères qui tombait le même jour il y a eu beaucoup de monde. Rendez-vous dans 2 ans pour la prochaine édition.

• **7 juillet**: L'édition 2024 du vide-greniers a bien failli ne pas avoir lieu en raison des élections législatives programmées le même jour.

Nous devons laisser la maison des Associations comme bureau de vote et laisser son accès libre en interdisant l'installation sur la Plaine aux exposants. Plus tard lors de l'ouverture au public, elle a servi de parking. Nous avons donc restreint le périmètre du Vide Greniers, nous nous sommes installés sur l'ancien terrain de foot et nous nous sommes limités qu'à un seul point restauration-buvette.

Aux dires de tous les bénévoles l'expérience est à renouveler car nous sommes tous regroupés au même endroit et c'est beaucoup plus pratique. L'installation des barnums s'est faite le vendredi. Comme tous les ans, après l'effort le réconfort et avec tous

les bénévoles nous cassons la croute. Cette année nous avons eu de la chance car un musicien camping-cariste nous a offert un concert. C'était super sympa. Nous l'avons invité à revenir l'année prochaine.

Le bilan de ce vide-greniers malgré nos craintes (élections) a rassemblé pas moins de 160 exposants.

• **17 novembre** : Marché de Noël, Artisanal et Gourmand, dont c'était la 20ème édition. 36 exposants inscrits pour cette 20ème année, 35 présents le jour de la manifestation avec des nouveaux. Comme chaque année maintenant on commence l'installation le jeudi matin surtout que cette année nous avons un barnum supplémentaire. Suite aux intempéries de l'an passé nous avons racheté 2 barnums ce qui nous a permis d'avoir un espace supplémentaire. Nous avons pu monter le matériel avec un temps favorable. La pluie s'est malheureusement invitée le dimanche mais n'a pas découragé les visiteurs qui sont venus nombreux pour déguster la choucroute du midi ou faire leurs emplettes pour Noël.

Tout le monde est satisfait de cette journée.





Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Gâtinais - Montargois

l'association qui coordonne les professionnels de santé du territoire

SOINS NON PROGRAMMÉS

VOUS N'AVEZ PAS DE MÉDECIN TRAITANT ou ce dernier est indisponible.

VOUS ÊTES MALADE ET PENSEZ QUE CE N'EST PAS VITAL

Urgences vitales : blessure grave, hémorragie importante, trouble neurologique brutal, douleur thoracique brutale etc.

VOTRE ÉTAT DE SANTÉ NÉCESSITE UN AVIS MÉDICAL dans les 24 à 48h

Fièvre de 40° chez un enfant, cystite, lumbago aigu, angine, infection urinaire etc.

! Les certificats médicaux ne relèvent pas des soins non programmés.

VOUS RÉSIDEZ DANS LE GÂTINAIS MONTARGOIS



À PARTIR DU 5 SEPT. 2022

CONTACTEZ NOUS

du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 (hors jours fériés)

02 18 12 14 47

en cas d'urgence vitale, composez le 15 ou le 112

Une action réalisée par la CPTS Gâtinais Montargois
en partenariat avec le département du Loiret



REDÉCOUVREZ VOTRE TERRITOIRE AVEC GÂTINAIS TOURISME !



PARTEZ EN EXCURSION SUR LA SCANDIBÉRIQUE



#legatinaismeplait

ÉTAT CIVIL 2024

8 NAISSANCES dont :

- Séréna LAURENT, 8, la Baratte
- Ninon ROGER, 28, rue du Cormier
- Maëlysa LECOQ
4, allée des Acacias, la Bardinerie
- Julyan PICOT, 6, la Chênaie
- Sacha COMPERAT, 17, rue de Lézy

2 MARIAGES :

- Yves DESGRAUPES et Angélique LE HÉNAFF,
38, allée des Acacias, la Bardinerie
- Jimmy DE MEYER et Emilie COURTOIS,
16, rue de Lézy

DÉCÈS :

- Roland PLASSARD, 3, les Pérolats,
transcription
- PUGLIESE Agnès, épouse FOURNET, 30, les
Chaloches
- Dominique VILLETTE, 75, la Boulassière,
- Martine CANIEZ épouse ABDALLAH,
28, les Pérolats, transcription
- Claude HARANG, la Rigole, transcription

- Jacques RAIGNEAU, 103, allée des
Châtaigniers,
la Bardinerie
- Geneviève SCHICKELÉ veuve LOUBETTE,
13, impasse de la Forêt, transcription
- André CHÉREAU,
les Petits Blancs
- Francis SAUTREAU,
20, rue du Cormier, transcription
- Henri DEJOYE,
14, rue de Lézy

La commune a également enregistré :

- 6 reconnaissances
d'enfant à naître,
- 1 changement
de nom
- 1 changement
de prénom
- 1 PACS

CONTACTS UTILES



SERVICES PUBLICS

- ▶ **Mairie** : 02 38 92 10 04
- ▶ **Ecole primaire** : 02 38 92 00 41
- ▶ **Collège de Château-Renard** : 02 38 95 31 52
- ▶ **Garderie périscolaire** : 02 38 92 17 08
- ▶ **Trésor Public Montargis** : 02 38 28 19 00
- ▶ **La Poste** : 3631
- ▶ **Communauté de Communes 3CBO** : 02 38 95 25 15
- ▶ **SIIS** : 02 38 94 29 50
- ▶ **PETR MONTARGOIS EN GATINAIS** : 02 38 07 50 70
- ▶ **France Services Château-Renard** : 02 38 28 04 08

SERVICES RÉSEAUX

- **Eau** :
 - ▶ Syndicat des eaux de la Cléry et du Betz : 02 38 87 30 59
 - ▶ Secteur limitrophe d'Amilly : Lyonnaise des Eaux : 0810 361 361
- **Electricité** :
 - ▶ EDF : 0810 333 045
 - ▶ ENEDIS : urgence dépannage : 09 726 750 45
- **Téléphone** :
 - ▶ France Télécom : dépannage : 3900

SERVICES SOCIAUX / AIDE AUX PERSONNES

- ▶ **Assistants sociales Agence Départementale des Solidarités Montargis** : 02 38 87 65 59 / 02 38 87 66 70
- ▶ **ADAPAGE Château-Renard** : 02 38 95 38 92
- ▶ **Service de Soins Infirmiers à Domicile Chatillon-Coligny** : 02 38 96 07 90
- ▶ **Conciliateur de justice Courtenay**, le 1^{er} vendredi du mois de 14h à 18h en Mairie : jean-marc.britel@conciliateurdejustice.fr

SANTÉ / SÉCURITÉ

- **Pompiers** : 18 ou 112 (téléphone portable)
- **Samu** : 15
- **Centre antipoison**
 - ▶ Angers : 02 41 48 21 21
 - ▶ Paris : 01 40 05 48 48
- **Enfance maltraitée** : 119 ou 0800 051 234
- **Gendarmerie Château-Renard** : 02 38 95 66 10
- **Police** : 17
- **Hôpital d'Amilly CHAM** : 02 38 95 91 11
- **Clinique de Montargis** : 02 38 28 33 33
- **Maison Communale de Santé de la Selle-en-Hermoy** :
 - ▶ Kinésithérapeute M. Thierry MORIZET : 06 07 90 30 44
 - ▶ Infirmière M^{me} Julie BERRUET : 06 30 69 30 34
 - ▶ Ostéopathe : M^{me} Ishikawa MADOKA : 06 33 35 01 95

DÉMARCHES

- ▶ **Carte nationale d'identité, passeport, carte grise...** : démarches en ligne sur le site ANTS <https://ants.gouv.fr>
- ▶ **Aide dans les démarches administratives** (retraite, CAF, déclaration d'impôts, permis de conduire...) : France Services à Château-Renard (la Poste). Téléphoner pour prendre rendez-vous au 02 38 28 04 08

POUR JOINDRE LA MAIRIE

JOURS ET HEURES DE PERMANENCE AU PUBLIC

Mardi et jeudi : 16h - 18h
Vendredi : 16h -19h

ADRESSE POSTALE

2, place de la Mairie
45210 LA SELLE-EN-HERMOY

TÉLÉPHONE

02 38 92 10 04

COURRIEL

mairielaselleenhermoy@wanadoo.fr

SITE INTERNET

www.mairielaselleenhermoy.fr

SI VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR INFORMATIONS DE LA MAIRIE

(GRATUIT ET SANS PUB) :

- communiquez-nous votre adresse courriel
- installez Panneau Pocket sur votre téléphone portable